



Publication trimestrielle
distribuée gratuitement à tous
les ménages d'Epalinges
Editeur responsable :
Commune d'Epalinges.

N° 1
Juin 1969

Epalinges Journal

Le billet du syndic

Pourquoi un journal ? Pourquoi user de ce moyen d'information sur le plan restreint d'une petite commune, de notre commune ?

Pendant cinquante ans environ, Epalinges a connu une stabilité démographique de l'ordre de 700 à 800 habitants ; sur le plan des institutions politiques, le pouvoir législatif était exercé par un conseil communal. Le caractère de ce conseil était défini par une communauté d'esprit et d'intérêts émanant de la nature villageoise et agricole d'une population qui, dans sa majorité, était née et travaillait dans la commune. Une information orale et directe, naturellement diffusée par les conseillers communaux, touchait, pratiquement, tous les membres de cette population.

Les temps ont changé. Aujourd'hui, alors que l'information est une nécessité politique, économique, sociale, et que tous les moyens d'expression sont largement utilisés, nous constatons que le nouveau citoyen de ce village est sans doute moins ignorant des problèmes des grandes communes voisines, du canton — voire de l'Europe de demain — qu'il ne l'est de ceux de la petite communauté dont il fait partie. Dans la mesure où il entend prendre conscience de sa responsabilité à l'égard d'un système politique démocratique, il ne peut exprimer une opinion constructive, dans l'intérêt général de la collectivité, que s'il a connaissance des besoins et des problèmes de cette collectivité.

Pour cette raison — et, si tant est que ce citoyen ne veuille pas, passivement, n'être qu'un nom sur un registre civique ou sur celui des contribuables ou, activement, n'être qu'un revendicateur et un contestataire stérile — il faut que la possibilité lui soit donnée d'avoir connaissance des problèmes particuliers et de leurs solutions respectives, choisies en tenant compte du contexte général qu'est la gestion d'une commune.

Ce besoin d'information étant évident, au vu de certaines expériences, la Municipalité a pris l'initiative de promouvoir la création de ce journal qui n'a d'autre prétention que celle de combler une lacune. Puisse-t-il suppléer à l'absence des contacts directs qui étaient le propre d'une vie sociale d'autrefois.

Paul Collet
Syndic d'Epalinges

Echos du Conseil communal

Pour comprendre parfaitement la manière dont travaille notre assemblée, le citoyen devrait assister à une ou plusieurs séances ; ces quelques lignes ont pour but de renseigner et si possible d'intéresser le lecteur à la vie civique de notre bourgade.

Notre Conseil, qui exerce le pouvoir législatif, est formé actuellement de 60 membres, dont trois conseillères, élus sur une liste unique d'entente démocratique, ce qui indique que, jusqu'à ce jour, les partis ne sont pas représentés dans son sein. Une commission de gestion, renouvelée chaque année, contrôle le travail de la Municipalité et dépose chaque année un rapport, qui est discuté et remis à l'autorité exécutive.

Evidemment, la composition de notre assemblée a évolué conformément au développement démographique de notre localité ; s'il y a une vingtaine d'années les bourgeois et les résidents occupaient la majorité des sièges, aujourd'hui, toutes les couches de notre population sont dignement représentées, ce qui permet d'aborder tous les problèmes posés par une localité en pleine évolution ; si celle-ci comptait quelque huit cents âmes en 1955, elle va passer le cap des trois mille d'ici peu de temps.

En feuilletant de vieux procès-verbaux, on peut se rendre compte que les soucis principaux des autorités d'autrefois étaient le goudronnage des chemins communaux, d'une longueur de douze kilomètres. Le travail des municipaux d'alors était beaucoup moins ardu, et chacun pouvait s'occuper pleinement de son dicastère, tout en vaquant à ses occupations professionnelles.

Une simple comparaison permettra aisément de jauger cette évolution : les comptes de 1951 accusaient Fr. 112 658.46 aux recettes et Fr. 99 214.60 aux dépenses, avec un bénéfice de Fr. 13 443.86. Les comptes de 1967, quant à eux, ont révélé Fr. 1 514 450.43 aux recettes et Fr. 1 317 738.39 aux dépenses. Le budget voté pour 1969 laisse apparaître des dépenses et des recettes de l'ordre de plus de deux millions de francs.

Afin de pouvoir équiper notre commune, il a fallu recourir à l'emprunt et notre assemblée a octroyé en trois ans à la Municipalité des montants extrabudgétaires d'environ huit millions de francs, consacrés à la construction d'un collège de huit classes et d'une salle de gymnastique au Bois-Murat, à l'édification de la Grande Salle polyvalente, sans oublier les corrections et les améliorations des routes et l'aménagement de collecteurs, ainsi que la participation de notre commune à la station d'épuration des eaux usées.

Cependant, il n'y a pas que les finances qui occupent notre Conseil ; à la suite d'une pétition, une commission élargie s'est penchée sur le trop célèbre carrefour des Croisettes et, après six mois de travail, a récemment déposé un rapport extrêmement fouillé, sans trouver pour autant une solution définitive à cet épineux problème.

Au début de cette année, les conseillers se sont penchés sur les règlements communaux, plus particulièrement celui qui traite des naturalisations et celui de police, par lequel tranquillité, bien-être et sécurité devraient être garantis aux habitants d'Epalinges.

Lors des débats qui animent les séances, il faut se réjouir de la participation active de la majorité des conseillères et des conseillers, et regretter peut-être que notre assemblée législative ne possède pas pour l'instant de local propre pour ses délibérations et doive se contenter de siéger dans une des classes de la Croix-Blanche, en attendant de disposer d'une salle dans la Grande Salle, bientôt terminée.

Cet aperçu ne saurait être naturellement un reflet complet de notre assemblée législative, et nous saluons la parution dans notre village de la première « feuille », qui renseignera et intéressera certainement les anciens et les nouveaux résidents de notre commune, car un de nos soucis nous sera enlevé : informer et tenir au courant notre population des affaires communales.

Un mot encore pour conclure : chacun peut être certain que Conseil communal et Municipalité, par une fructueuse collaboration, recherchent les meilleures solutions aux nombreux problèmes qui se posent jour après jour dans une commune comme la nôtre et font passer les intérêts de la communauté avant ceux des particuliers.

Daniel Monod
président du Conseil communal

Dans les prochains numéros :

La nouvelle Grande Salle
La paroisse catholique
Le collège du Bois-Murat
D'où vient le nom d'Epalinges ?
... et
vos suggestions !

Incursion dans le passé d'Epalinges

L'histoire d'Epalinges demeure encore presque tout entière à écrire. Les quelques bribes à notre disposition nous permettent cependant de poser les jalons suivants :

Au siècle passé, l'exploitation des carrières de grès de Ballègue, qui ont servi à paver et à construire tant de rues lausannoises, a permis de découvrir de nombreux fossiles, notamment des dents de requins et des plantes marines, dont plusieurs figurent au Musée cantonal. Cela signifie qu'à une époque très reculée, notre région était submergée par une mer, dont nous suivons les dépôts tout le long des Alpes, jusqu'à Vienne d'une part et au pourtour des Carpates, jusqu'à Marseille d'autre part.

En revanche, il n'a pas été trouvé, à notre connaissance, de vestiges de l'époque préhistorique, ou même de l'époque gallo-romaine, comme dans tant d'autres localités de notre canton.

Il semble que l'habitat se soit développé par défrichements successifs sur la forêt, ainsi qu'en témoigne la construction des fermes en ordre dispersé. Epalinges n'a, en effet, jamais connu de véritable centre, le cœur de l'ancien village n'ayant jamais compris plus de quelques maisons contiguës.

Signalons à ce propos que la route Lausanne-Berne suivait jusqu'au siècle dernier un axe tout différent de l'actuel : elle montait dans la direction chemin des Roches - Tuileries - montée du village. Cela explique pourquoi la dénomination « Village » proprement dite est demeurée au hameau qui se trouvait jadis sur la route principale. Les lacets des Croisettes et de la Cure sont une voie du XIX^e siècle, comme le détournement récent est celle du XX^e ; l'extension de la « Croix-Blanche » en est ainsi découlée au siècle dernier seulement, tout comme la construction de la voie du « tram du Jorat », disparu il y a quelques années.

Avant la Réformation, c'est-à-dire à l'époque savoyarde, Epalinges dépendait d'une seigneurie ecclésiastique, le Chapitre de Lausanne. Un administrateur des biens de l'Eglise, le mayor, séjournait dans notre commune ; il y percevait les dîmes et autres redevances féodales. Le lieu dit « Le Pré au Seigneur », situé entre Monteclard et le village d'Epalinges, atteste sans doute encore de cette période de notre histoire.

Dès 1536, Leurs Excellences de Berne se substituèrent au Chapitre de Lausanne dans la possession d'Epalinges.

De multiples différends éclatèrent entre les souverains et leurs sujets d'Epalinges, d'une part au sujet des charrois auxquels ils étaient astreints pour entretenir les fortifications de la ville de Lausanne, d'autre part concernant l'usage de forêts revendiquées par les deux communautés de Lausanne et d'Epalinges.

La première église — à son origine une chapelle — a été construite en 1661 seulement. Elle desservait déjà la paroisse actuelle, à savoir le territoire d'Epalinges ainsi que les hameaux lausannois du Chalet-à-Gobet, de Vers-chez-les-Blanc et de Montblesson. Si Lausanne a accepté de prendre à sa charge la moitié des frais d'entretien du temple, cela a été le résultat de tractations qui nous paraissent aujourd'hui un marché de dupe, soit l'abandon à la Ville de la magnifique forêt de la Chapelle.

Une légende rapporte que la commune d'Epalinges a été décimée autrefois par une épidémie de peste. Quelques enfants, isolés dans une grange foraine, échappèrent à ce fléau et constituèrent les souches pour le repeuplement de la commune. Ce serait depuis lors que cette grange providentielle aurait été appelée le Chalet des Enfants. On y voyait encore il y a quelques décennies le chêne vénérable planté à l'occasion de cet événement.

On ignore encore à quelles circonstances est due la création de la commune d'Epalinges et à quelle époque remonte cette création. Il serait du plus haut intérêt de savoir comment a pu se constituer, puis se maintenir, une communauté distincte de Lausanne, enserrée de trois côtés comme dans un étai par la grande ville voisine. Ce phénomène est d'autant plus surprenant que la vie économique d'Epalinges a toujours dépendu des échanges économiques avec le chef-lieu vaudois. Son explication nous aiderait peut-être à prendre davantage conscience de nos particularités et de l'identité profonde de notre commune, qui peut et doit subsister à l'époque actuelle.

Les principales familles bourgeoises d'Epalinges sont les Béboux, Chapuis, Favre, Favrat, Mermier, Nicolas, et surtout Pache. Deux familles bourgeoises autrefois très importantes,

les Barbaz et Delacrausaz, ne sont plus représentées aujourd'hui par des descendants mâles sur le territoire de la commune.

Avant l'afflux de population citadine, qui coïncide avec la fin de la deuxième guerre mondiale, la population d'Epalinges a oscillé pendant des siècles entre sept cents et mille habitants. Aujourd'hui, elle s'élève à deux mille sept cents personnes.

Chaque période a ses problèmes particuliers. L'époque que nous vivons actuellement à Epalinges sera décisive pour l'avenir de notre commune. C'est en effet maintenant que se modèlent le visage et l'esprit de la nouvelle communauté. Il est nécessaire que toutes les forces vives de la population y participent, de manière à prolonger l'évolution de la commune dans le sens de l'autonomie acquise et maintenue par nos prédécesseurs.

Francis Michon
municipal

Faisons meilleure connaissance...

Combien sommes-nous et d'où venons-nous ?

En 1803, Epalinges comptait 562 habitants ; 764 en 1860, 717 vers 1900, 768 vers 1914. C'est seulement après 1945 que l'extension de Lausanne a diminué les distances et fait franchir à notre commune le cap des mille habitants.

Au 31 décembre 1968, Epalinges comptait 2416 habitants, dont 1939 Suisses et 477 étrangers. La population suisse comprend 170 bourgeois d'Epalinges, 1208 Vaudois et 731 Confédérés. Ou bien : 685 hommes, 741 femmes, 273 garçons et 240 fillettes.

La population étrangère comprend 144 Italiens, 88 Français, 45 Espagnols, 39 Allemands, 28 Hollandais, 23 Belges, 15 Suédois, 15 Américains, 13 Anglais. Les nationalités suivantes sont en outre représentées par un à neuf habitants : Autriche, Grèce, Danemark, Yougoslavie, Luxembourg, Pologne, Portugal, Tchécoslovaquie, Israël, Iran, Algérie, Maroc, Tunisie, Congo, Soudan, Angola, Ethiopie, Chili, Canada.

Nos occupations

Pendant des siècles, les habitants d'Epalinges furent essentiellement agriculteurs et maraîchers, exploitants de carrières et charretiers. La tuilerie qui a donné son nom à un de nos quartiers a cessé son exploitation il y a bien longtemps : le dictionnaire historique vaudois de 1914 en parle déjà au passé.

Aujourd'hui, un simple coup d'œil à l'annuaire du téléphone permet de se rendre compte que toutes les professions, ou peu s'en faut, sont représentées sur notre territoire. Représentées — mais non toujours exercées : Epalinges devient toujours davantage une zone résidentielle, au détriment des activités d'antan. Et cette évolution s'est fortement accentuée ces dernières années.

En 1950, il y avait encore 42 exploitations agricoles où l'on élevait 307 bovins ; 34 exploitations avec 37 chevaux, 36 exploitations avec 89 porcs. Aujourd'hui, il y a 22 exploitations avec 305 bovins, 16 avec 38 chevaux, 7 avec 24 porcs. Bien entendu, les mêmes exploitations sont recomptées dans chaque catégorie.

L'évolution de la production agricole ressort éloquentement de quelques chiffres : en 1950, 19 producteurs de blé livraient 341 sacs de 100 kg aux moulins ; en 1968, 4 producteurs livrent 536 sacs... Pour le lait, nos deux sociétés de laiterie, celle du village et celle des Croisettes, recevaient en 1950, 450 000 kilos de lait de 49 producteurs ; en 1968, 375 000 kilos de 14 producteurs, sept pour chaque laiterie.

Industrie et artisanat

La « vocation d'Epalinges », comme on dit aujourd'hui, est avant tout résidentielle, et le restera. Mais il n'en est pas moins heureux qu'une modeste zone industrielle se développe et que l'artisanat soit vivant.

Parmi les principales entreprises situées sur le territoire de la commune, citons *Signophalt*, dirigée par M. Richard Mercanton, où 86 employés et ouvriers sont spécialisés dans la signalisation routière et le marquage des chaussées. *Metabo S.A.* fabrique des appareils médicaux pour le contrôle du métabolisme, et occupe une douzaine de personnes. Mêmes dimensions chez *Iffland Frères S.A.* qui fabrique des véhicules et moteurs électriques et de la mécanique de précision (appareils de maintenance). *Skefrol S.A.* œuvre également dans la mécanique de précision, mais sort des roulements à billes hélicoïdaux ; elle occupe 8 personnes.

Chez *Revoptic S.A.*, 3 personnes sont spécialisées dans les appareils d'optique. Nous abordons l'artisanat avec des maisons comme *Kurrer et Zeiter*, fleurs en gros, avec la réparation et la vente de meubles de style que pratiquent trois spécialistes différents, MM. Henri Agier, Roger Bohren et Max Flückiger.

On pourrait citer des artisans encore : la scierie de M. Corbaz ou la menuiserie de M. Fernand Alby. Il existe sur notre territoire de nombreux petits ateliers, et nous sommes bien obligés de nous arrêter. Signalons qu'Epalinges compte des décorateurs et des peintres, des antiquaires et des galeries d'art moderne, sans oublier bien sûr tous les commerçants et artisans qui jouent un rôle essentiel dans une communauté.

Nous serions très heureux que des habitants d'Epalinges écrivent dans ce journal des réflexions ou des exposés sur leurs métiers respectifs.